

# LE POINT SUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Près de 18 mois après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, il est temps d'établir un bilan des activités périscolaires mises en place par la Municipalité.

La réforme a été très lourde à mettre en place mais une simple évaluation qualitative confirme l'utilité et l'intérêt de ces séances éducatives et sportives hebdomadaires, ne serait-ce que parce qu'elles offrent à de nombreux enfants, la possibilité de pratiquer des activités auxquelles ils n'auraient jamais participé auparavant.

Les activités sont gratuites pour les familles, qui continuent comme auparavant à ne régler que les frais de garderie.

## 1. L'organisation mise en place :

Les parents ont la possibilité de récupérer leurs enfants dès la fin de la journée de l'école, à 15h35.

Pour ceux qui choisissent de rester, trois options s'offrent à eux :

1.1 **De 15h35 à 16h00** : garderie gratuite

1.2 **A partir de 16h00 et jusqu'à 17h00**, existe le choix entre activités périscolaires (détaillées ci-dessous) ou garderie payante, sous la responsabilité de deux Agents Municipaux, où les enfants peuvent se détendre ou faire leurs devoirs, assistés de bénévoles de l'Association du Temps Libre : Chantal, Mireille, Evelyne et Marie-Pierre.

1.3 **De 17h00 à 18h30** : possibilité pour les enfants de rester à la garderie sans supplément de prix.

## 2. Les activités périscolaires du 4ème trimestre 2015 (de 16h00 à 17h00)

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Quilles de six
	ou	ou	
	Tennis ou Badminton (en cas de pluie)	Récr'évasion (activités diverses)	
	ou		
	Musicologie		

## 3. Les activités périscolaires du 1<sup>er</sup> semestre 2016 (de 16h00 à 17h00 sauf « Musicologie » de 17h30 à 18h30)

Malgré ses faibles moyens financiers notre Municipalité s'est efforcée de trouver de nouvelles activités périscolaires, qui seront mises en place dès début janvier 2016.

En fait, ce sont les bénévoles issus de plusieurs Associations, qui permettent de réduire considérablement les coûts et d'offrir ainsi aux enfants, un panel d'activités plus étoffé.

Ce qui n'empêche pas que l'enfant reste au cœur de notre réflexion.

Lundi	Mardi *	Jeudi	Vendredi
Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Quilles de six
ou	ou	ou	
Théâtre	Prévention-Secours Civiques	Récr'évasion	
	ou		
	Musicologie		
	ou		
	Tennis ou Badminton (en cas de pluie) A compter du 1 <sup>er</sup> mars 2016		

**\*Une activité « Création et entretien de jardin potager » sera mise en place à compter du 26 avril 2016, en remplacement des Secours Civiques ou de la Musicologie**

#### 4. La participation des Bénévoles et Associations : un atout majeur

##### 4.1 Quilles de six (Quillous de Gan et Quillous d'Artix)

Encadrement : Jean-Claude Lievens, assisté d'Hubert Maysonnave

L'activité se déroule tous les vendredis soir dans la cour de l'Ecole où la Municipalité vient d'installer des plantiers neufs en novembre 2015.

Elle est ouverte à tous les élèves quelque soit leur âge (CP aux CM2)





**4.2 Aide aux devoirs (Association du Temps Libre)** Encadrement : Chantal Voisine, assistée d'Evelyne Ceravolo, Mireille Changeat et Marie-Pierre Laplace.

L'activité se déroule les lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00.

Elle est ouverte à tous les élèves quelque soit leur âge (CP aux CM2)

#### **4.3 Tennis (Association du Temps Libre)**

Encadrement : Jean-Pierre Voisine, assisté de Francis Lamarche, Jo Féminier et Dany Errecoundo.

L'activité se déroule tous les mardis, de 16h00 à 17h00 sur le court de Tennis Municipal, lorsque le temps le permet. (Interruption en janvier et février) Elle est ouverte à tous les élèves à partir du CE1. Badminton en intérieur en cas de pluie.



#### **4.4 Prévention et Secours Civiques (Bénévole)**

Encadrement : Patrick Latka (Pompier professionnel à la Retraite)  
L'activité se déroule tous les mardis, du 5 janvier au 1<sup>er</sup> mars 2016, de 16h00 à 17h00.  
Elle est ouverte aux élèves de CM1/CM2, à la Maison pour Tous



#### **4.5 Création et entretien de jardin potager, avec participation à l'opération « 2 poules dans mon jardin » menée par la Communauté de Communes (Association du Temps Libre)**

Encadrement : Geo Dissard, assisté de Jacqueline Bellocq, Jo Féminier, Marie-Pierre Laplace, Dany Errecoundo.

L'activité se déroulera tous les mardis, du 26 avril au 28 juin 2016, de 16h00 à 17h00, sur la propriété jouxtant le Groupe Scolaire (Ex « Mounoulou »)

